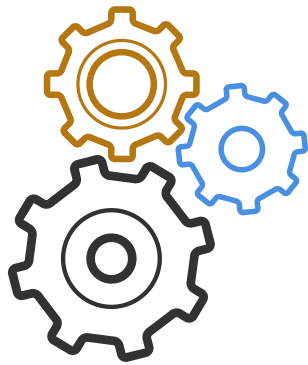


# PORTRAIT DE LA CONCERTATION



Présentation préparée par  
Nicolas Lavallée et Marie-Pierre Arsenault  
Février 2021



# Quelques caractéristiques des concertations sur le territoire de la Ville de Lévis (1/2)

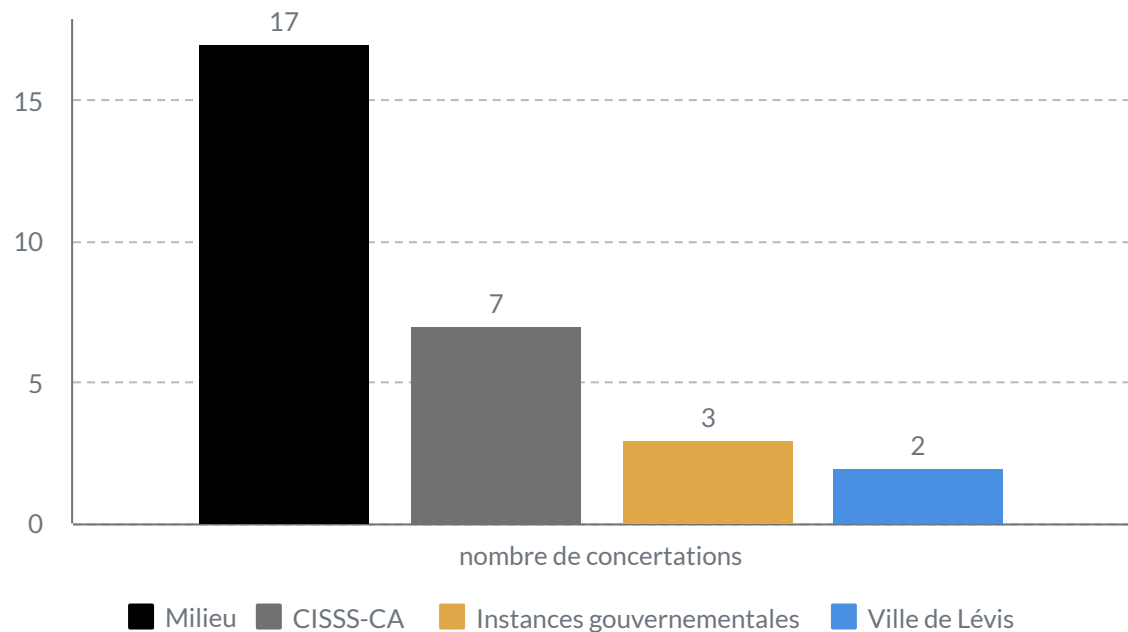
Nombre de concertations documentées sur le territoire

**29**

Nombre de partenaires différents

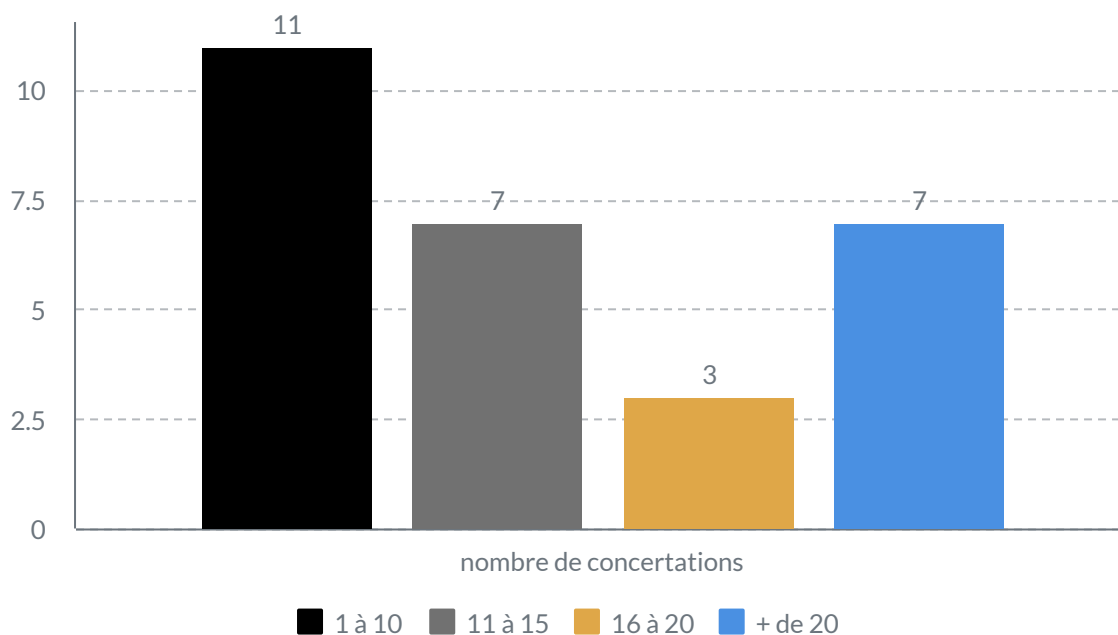
**246**

## Répartition des concertations selon leur origine



# Quelques caractéristiques des concertations sur le territoire de la Ville de Lévis (2/2)

## Répartition des concertations selon le nombre de partenaires différents présents



Le nombre de partenaires varie de 3 à 69.

Nous avons exclu de ce graphique la Chambre de commerce qui compte plus de 1200 membres.

On remarque que les concertations sont relativement bien réparties en fonction du nombre de partenaires.

# Types de clientèles visées

Selon les énoncés de mission et les objectifs poursuivis des concertations, deux grandes catégories de clientèles émergent : les **organisations** et les **individus**.

Note : il n'était pas toujours clairement mentionné à quelle clientèle spécifique s'adressent les concertations.

## Concertations lévisiennes

### Organisations

#### Types d'organisations

- Entreprises
- Services pour proches aidants
- Santé mentale
- Périnatalité
- Écoles
- Organismes communautaires
- Entreprises d'économie sociale

### Individus

#### Individus avec besoins particuliers

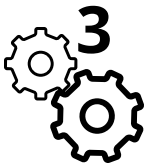
- Adultes DI-DP-TSA
- Jeunes DI-DP-TSA
- Avec incapacités
- Situation précaire
- Situation de pauvreté
- Situation d'exclusion
- Situation de vulnérabilité

#### Autres

- Femmes
- Population générale
- Citoyens de Lévis
- Propriétaires de chambres
- Chambreurs
- Étudiants
- DG organismes communautaires

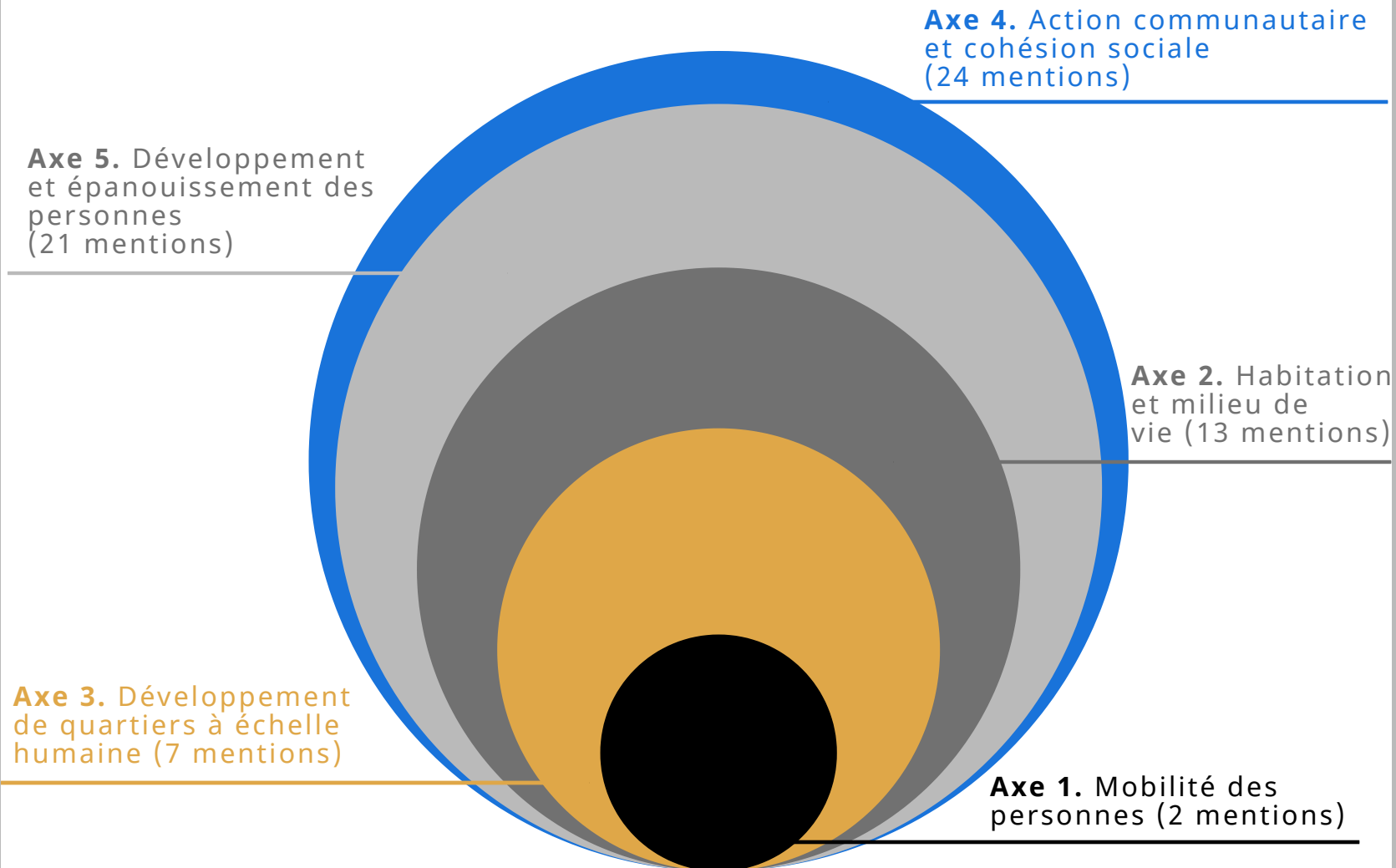
#### Familles avec besoins particuliers

- Faibles revenus
- Avec besoins particuliers
- Avec jeunes 0-25 ans
- Avec jeunes enfants (0-8 ans)
- Avec personnes DI-DP-TSA



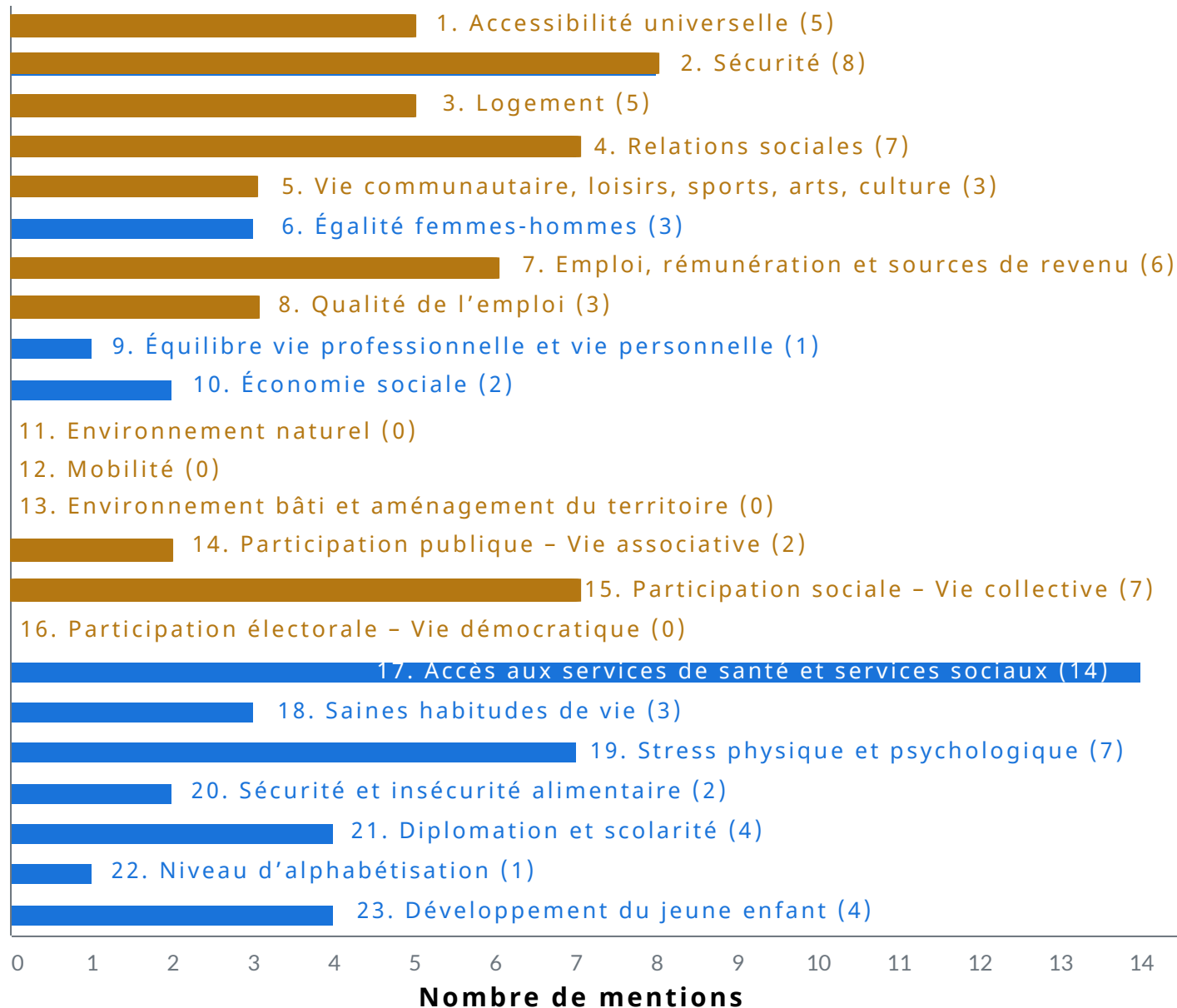
# Couverture des axes de la Politique municipale sur le développement social



## Nombre de mentions des axes par les concertations



# Couverture des déterminants du développement social (DDS) (1/2)

## Couverture des 23 déterminants (DDS) par les concertations

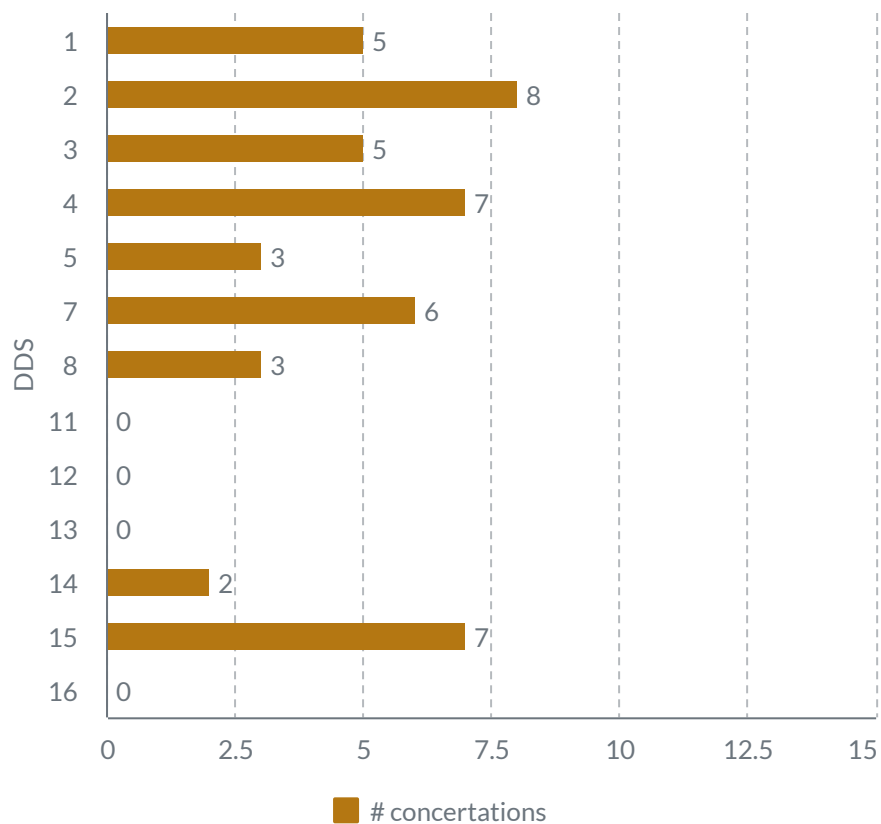


 DDS inclus dans la politique municipale  
 DDS exclus de la politique municipale

**\* Chaque concertation peut travailler sur plus d'un DDS.**

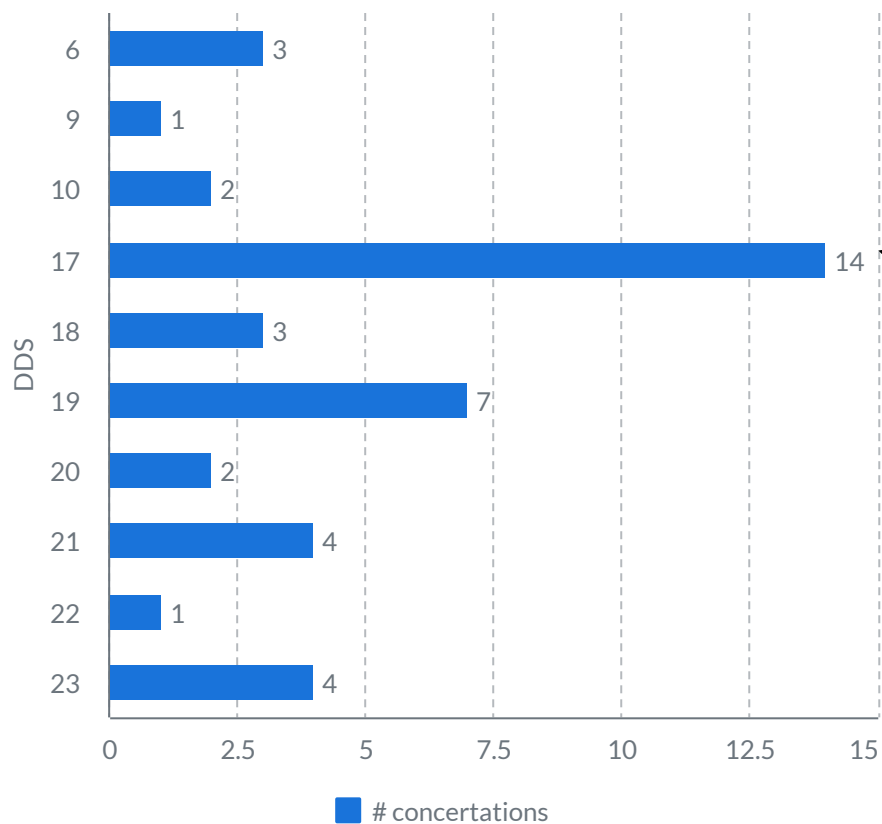
# Couverture des déterminants du développement social (DDS) (2/2)

## DDS inclus dans la politique municipale



Moyenne = 3.54

## DDS exclus de la politique municipale



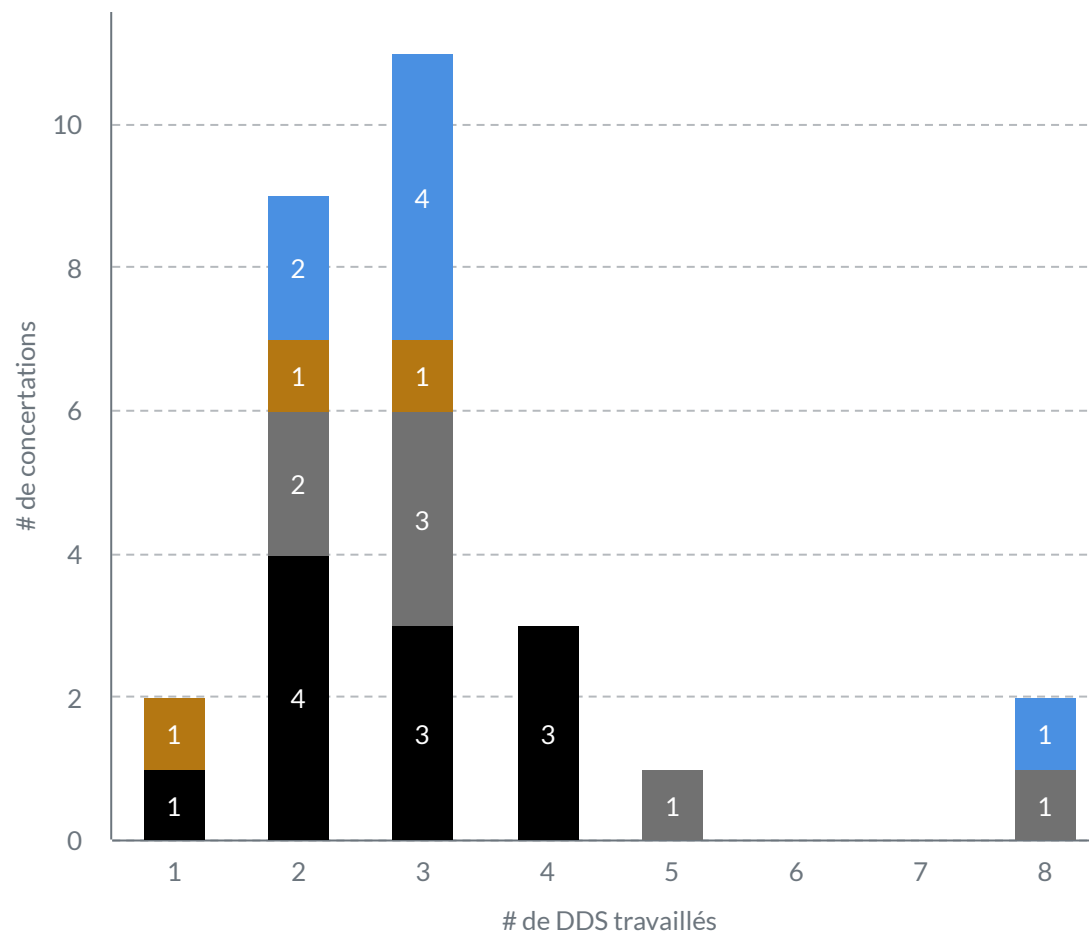
Moyenne = 4,10  
- Accès aux SSS = 3



# Couverture des déterminants du développement social (DDS) - suite

Le nombre de déterminants différents travaillés par une seule concertation varie de 1 à 8.

### Nombre de DDS différents travaillés par concertation



Nous avons exclu de ce graphique la Chambre de commerce qui compte plus de 1200 membres.





## Principaux constats

1. Les concertations documentées couvrent une grande diversité de clientèles. Nous avons recensé :

- 7 sous-catégories d'organisations ;
- 6 sous-catégories de groupe d'âge ;
- 7 sous-catégories de besoins particuliers des individus ;
- 5 sous-catégories de familles ;
- 7 sous-catégories classées dans « Autres ».



## Principaux constats

2. Les axes de la Politique municipale du développement social et communautaire qui sont les plus souvent mentionnés par les concertations dans leurs énoncés de mission et leurs objectifs sont ceux qui semblent être plus dans leur zone de contrôle :

- Action communautaire et cohésion sociale ;
- Développement et épanouissement des personnes.

En revanche, les axes les moins souvent mentionnés par les concertations sont historiquement plus souvent perçus comme étant du ressort des municipalités :

- Développement de quartiers à échelle humaine ;
- Mobilité des personnes.

Quant à l'axe 2 «Habitation et milieu de vie», il se trouve entre ces deux pôles. Quelques concertations travaillent sur les milieux de vie, mais l'habitation comme telle est moins souvent mentionnée, ce qui peut expliquer le positionnement de cet axe.

## Principaux constats (3/3)

3. Pour ce qui est de la couverture des déterminants du développement social (DDS), seulement 2 des 6 les plus souvent mentionnés ne sont pas inclus dans la politique municipale :

- Accès aux services de santé et services sociaux ;
- Stress physique et psychologique.

4. Quatre DDS ne sont pas mentionnés par les concertations documentées, il s'agit également de déterminants perçus comme étant du ressort des municipalités :

- Environnement naturel ;
- Mobilité ;
- Environnement bâti et aménagement du territoire ;
- Participation électorale - Vie démocratique.

5. Il ne semble pas y avoir de liens entre la taille des concertations (le nombre de partenaires) et le nombre de DDS travaillés.

6. La majorité des concertations documentées travaillent sur un mélange de DDS inclus et exclus de la politique municipale.

# Limites et remerciements

## Limites

- La faible qualité et rigueur des données obtenues en début de mandat ;
- L'impossibilité d'utiliser les données issues du sondage créé avant notre arrivée.

Nos remerciements aux organisations qui ont participé aux entrevues et au sondage, à l'équipe d'organisatrices et d'organiseurs du CISSS Chaudière-Appalaches, ainsi qu'à Érick Plourde, Mylène Bédard et Annie Deschênes.

## Pistes de réflexions (1/2)

1. Pour l'instant, nous avons un portrait *individuel* des concertations. Nous avons peu d'information sur le fonctionnement de l'écosystème du territoire lévisien. Ont-elles des liens entre elles? Est-ce que l'habitude de travailler ensemble est présente? Quelle est la culture de concertation actuelle? Quelles sont les habitudes de partage (expertises, ressources, information, etc.)?

Dans l'optique d'adopter une structure permettant le travail transversal entre les concertations, il pourrait être intéressant de savoir si les prérequis ou les atouts pour ce type de travail sont déjà en place. St-Germain (2013)\* en nomme quelques uns :

- La présence d'un leadership communautaire fort ;
- Une culture de concertation et de coordination de la concertation ;
- Des alliances déjà existantes entre diverses catégories d'acteurs (politique, institutionnelle, communautaire) ;
- La présence de ressources de soutien à l'organisation communautaire permettant d'accompagner les communautés dans le processus ;
- La présence d'une culture de participation et de mobilisation citoyenne.

En ce sens, il serait pertinent de creuser un peu plus cette avenue qui pourrait nous permettre d'identifier les forces déjà en place et les défis à prévoir.

\* St-Germain, L. (2013). Initiatives de lutte contre la pauvreté et intervention socioterritoriale intégrée. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(1), 35-49.

## Pistes de réflexions (2/2)

2. Une deuxième piste de réflexion à aborder est le mode de fonctionnement entourant le financement :

- D'une part, comment les concertations sont-elles financées? Ont-elles une portion de financement récurrent? Sont-elles financées à la mission ou par projet?
- Est-ce que la structure de financement actuelle favorise les collaborations et le travail transversal ou plutôt une certaine forme de compétition?

3. Quelles sont les structures de gouvernance qui pourraient potentiellement permettre une approche intégrée du développement social et communautaire sur le territoire lévisien?

- Y a-t-il certains rapprochements à faire entre certains secteurs (ex. : entre les organismes communautaires et les organisations d'économie sociale)?
- Est-ce qu'une structure de partage des savoirs, d'information, des projets, etc. faciliterait le travail transversal des enjeux liés au développement social?
- Existe-t-il une structure et des ressources faisant le pont ou la liaison entre les organismes et les ressources/programmes disponibles ?